

Compte-rendu du Conseil Municipal de Vindecy

Séance du 10 juillet 2020

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIER REUNION

- Le Conseil adopte à l'unanimité le compte-rendu de la dernière réunion.

ELECTIONS SENATORIALES

- Le Maire demande au Conseil de bien vouloir procéder à la désignation du délégué du Conseil Municipal et de ses trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs prévue le dimanche 27 septembre 2020. Le conseil, après en avoir délibéré, désigne pour assurer ces fonctions :

Titulaire :

- M. Lucien DEMEULE (élu au 1^{er} tour de scrutin par 8 voix)

Suppléants :

- M. Philippe CHARRIER (élu au 1^{er} tour de scrutin par 8 voix)
- M. Alexandre PEYRIN (élu au 1^{er} tour de scrutin par 8 voix)
- M. Paul MARTIN (élu au 1^{er} tour de scrutin par 7 voix)

BÂTIMENTS

- *Logement de l'école n°1* : Monsieur Alexandre MARTEL et Madame Preiscillia THIVEL ayant résilié leur bail, le Conseil décide de mettre à nouveau en location le logement n°1 de l'école. Il fixe le montant de la location à 303,00 € par mois auquel s'ajouteront les charges récupérables de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Le Conseil autorise le Maire à signer le bail avec le futur repreneur.
- *Eclairage extérieur du restaurant* : Le Maire informe le Conseil que les devis pour l'éclairage extérieur du restaurant ont tous été reçus. L'entreprise PRADET, moins disante, a été retenue pour un montant de 1 555,00 € HT. Les travaux sont aujourd'hui terminés.

RESEAUX

- *Compteurs Linky* : Le Conseil est informé qu'Enedis annonce très prochainement l'installation des compteurs Linky sur la commune.